

[Texte]

were worse, seven were the same, and only three were better.

Why has your department been allowing pulpmills to be causing worse pollution at the same time the government is trumpeting its commitment to stable development?

Mr. Bouchard: That is a selective way to deal with the question. The other question could be that you are happy your government conducted the studies to allow you, and Canadians, to know that, to know the extent of the problems. That is true, we did that, we know the problems now and we are moving in with regulations.

Mr. Fulton: Is the goal we are heading towards the elimination of organochlorines, such as dioxins and furans, from pulpmills?

Mr. Bouchard: The goal is to control them.

Mr. Fulton: It is not to eliminate them?

Mr. Bouchard: It is to control them at a tolerable level. Do not ask me what is a tolerable level, because this is a question for the experts, but we must establish the exact level we can accept, which is acceptable in nature, because nature is not 100% free of anything.

It is a living thing, but when we know what is the level, the regulations would make sure that it will be enforced, and that any presence of dioxin and furan exceeding this level will be prosecuted. You have my commitment and the government's commitment on this.

Mr. Fulton: When Fisheries and Oceans closed the Howe Sound and Prince Rupert fisheries due to contamination by dioxins and furans from the pulpmills, your department announced publicly that you were demanding that the pulpmills submit information on dioxins and furans and the mills' plans for dealing with the problem by the end of January of this year.

Your department admits it has received information, but it has refused to release it to public groups despite requests under the Access to Information Act. Will you use your authority under the Access to Information Act and CEPA to release this information in the public interest?

Mr. Bouchard: Well, I would like to give you a straight and clear answer. There was this request under CEPA to get information. I think that they got it, but there was also a program, a different program, conducted to take samples, and all that information which has been gathered is now processed and examined, and the picture is becoming much clearer. We should be able to publish the

[Traduction]

inchangée et dans cinq autres seulement, elle s'est améliorée. Pour ce qui est de la toxicité aiguë, dans six cas, la situation a empiré, dans sept, elle est restée la même, et dans trois cas seulement, elle s'est améliorée.

Pourquoi votre ministère a-t-il laissé les usines de pâtes et papier causer davantage de pollution au moment où le gouvernement claironne son engagement en faveur d'un développement stable?

M. Bouchard: C'est une façon sélective d'aborder la question. D'un autre angle, vous pourriez trouver satisfaction dans le fait que le gouvernement a mené des études qui vous permettent à vous et à la population canadienne de mesurer l'ampleur du problème. C'est bien ce que nous avons fait et maintenant que nous connaissons la tâche qui nous attend, nous allons imposer des règlements.

M. Fulton: L'objectif est-il l'élimination des pesticides organochlorés, comme les dioxines et les furannes, en provenance des usines de pâtes et papier?

M. Bouchard: L'objectif est de les contenir.

M. Fulton: Pas de les éliminer?

M. Bouchard: L'objectif est de les contenir à un niveau tolérable. Ne me demandez pas ce qu'est un niveau tolérable, parce que c'est une question à régler par les experts, mais il faut déterminer le niveau exact acceptable dans la nature, parce que rien n'est tout à fait absent du milieu naturel.

C'est un milieu vivant et lorsque nous aurons déterminé le niveau voulu, les règlements veilleront à ce qu'ils soient maintenus. Il y aura des poursuites si les dioxines et les furannes dépassent ce niveau. Vous avez ma parole et celle du gouvernement.

M. Fulton: Lorsque le ministère des Pêches et des Océans a ordonné la fermeture des pêcheries du détroit de Howe et de Prince Rupert parce qu'elles étaient contaminées par les dioxines et les furannes venant des usines de pâtes et papier, votre ministère a annoncé publiquement que vous alliez exiger que ces dernières divulguent des renseignements sur les dioxines et les furannes ainsi que sur la façon dont elles comptent s'attaquer au problème d'ici à la fin de janvier de cette année.

Le ministère a reçu cette information, mais il refuse de la communiquer aux groupes intéressés malgré des demandes faites en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Allez-vous vous prévaloir de votre autorité aux termes de cette loi et de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement pour communiquer ces renseignements dans l'intérêt public?

M. Bouchard: J'aimerais pouvoir vous répondre sans ambages. Une demande a été faite en vertu de la Loi sur l'environnement pour obtenir cette information. On l'a obtenue, je crois. Toutefois, il y a aussi eu un programme d'échantillonnage dont les résultats sont actuellement à l'étude et qui nous donne une idée plus précise de la situation. Nous devrions pouvoir être en mesure de